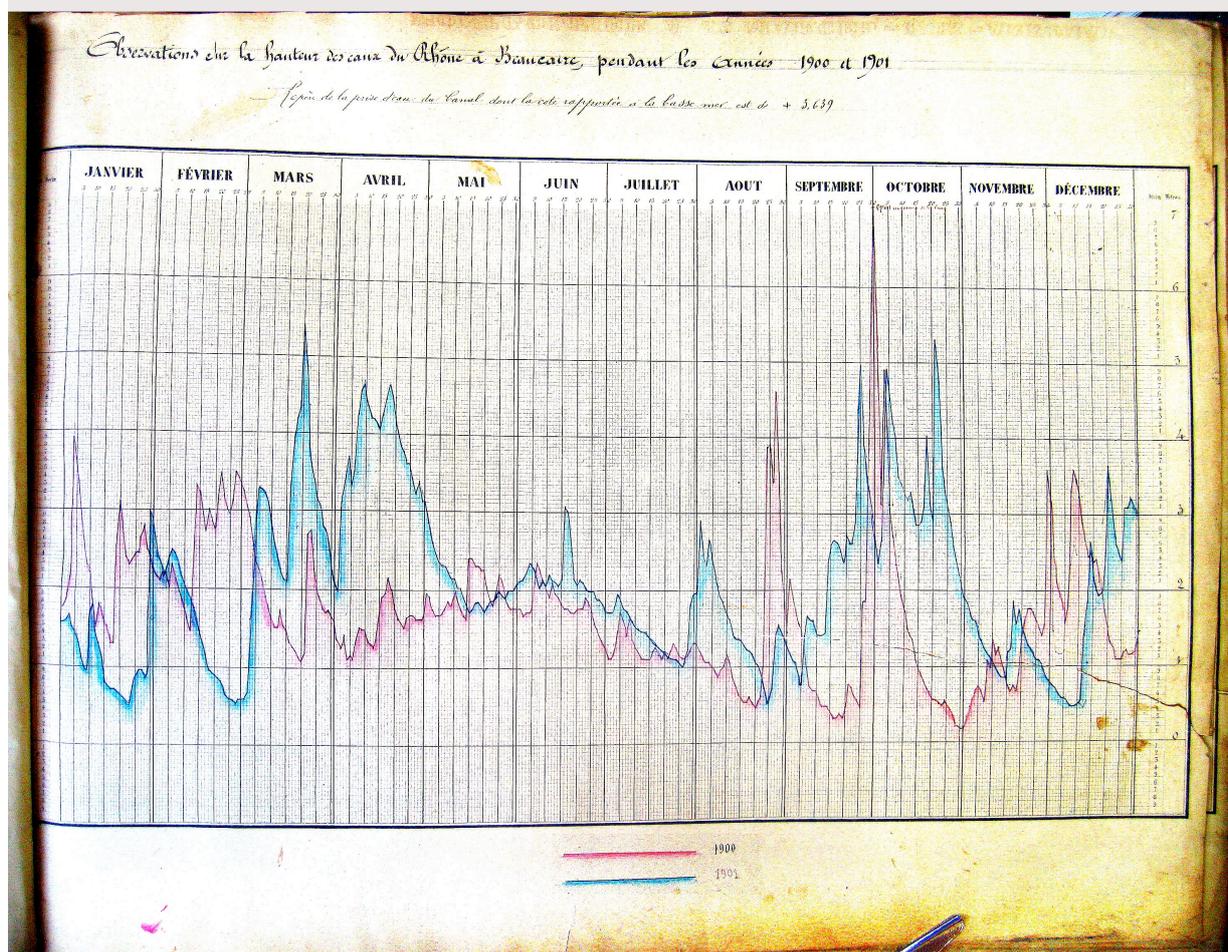


AD Hérault, 5 F 1348, Canal de Beaucaire à Aigues-Mortes. Hauteurs du Rhône à Beaucaire.
 Courbe rouge : 1^{ère} année citée. Courbe bleue : 2^e année citée.



• Août 1900 :

ADV, 3 S 76 : Hauteurs du Rhône

27 août 1900 : Le Rhône atteint la cote de 4,40 m le matin, 4,25 m le midi et 4,19 m le soir à l'échelle de Beaucaire.

28 août 1900 : 4,78 m le matin, 4,40 m le midi, 3,95 m le soir.

• Septembre 1900 :

ADV, 3 S 488, Renseignements généraux sur l'inondation du 29 septembre 1900 par le Conducteur des Ponts et Chaussées, Pont-Saint-Esprit, 7 octobre 1900.

"Le Rhône était très bas (1 m 04 à l'échelle de Pont-Saint-Esprit le 25 septembre) lorsque les premières pluies tombées sur le bassin de l'Ardèche commencèrent à provoquer son mouvement ascensionnel. Il subit une première crue le 26 et monta à la cote de 2 m 42. Après une nouvelle baisse, il fit un nouveau bond dans la journée du 28 et atteignit la cote de 4 m 42 à 9 heures du matin. Ayant ensuite baissé ce jour-là jusqu'à 4 heures du soir, on ne pensait pas qu'il reprendrait aussitôt sa marche ascendante lorsqu'il recommença à monter dans la

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

soirée avec une rapidité inouïe. Malgré sa hauteur, la vitesse horaire de crue, fut pendant 3 heures de 0 m 50 et, chose rarement observée pendant les crues dues à l'Ardèche, le Rhône continua ensuite à monter à une vitesse modérée pendant de longues heures après sa première poussée. Il fut à son maximum seulement le lendemain 29 septembre à 7 heures du matin, moment auquel il atteignit la hauteur de 7 m 08 (cote rectifiée) à laquelle il n'était précédemment jamais monté. Le mouvement de baisse fut aussi très lent car ce n'est que le 1^{er} octobre, vers 11 heures du matin, après avoir baissé régulièrement de 7 à 8 centimètres à l'heure en moyenne, qu'il descendit au-dessous de 4 m 00 à l'échelle de Pont-Saint-Esprit.

Comme d'habitude, le mouvement de transmission de la crue d'une extrémité à l'autre de la subdivision fut lente, tandis que le maximum se produisait à Pont-Saint-Esprit à 7 heures du matin, il ne se produisait à Saint-Georges qu'à 9 heures, à Saint-Etienne-des-Sorts vers midi, et à Codolet qu'à 4 heures du soir. Le maximum avançait donc en moyenne à une vitesse de 2 kilomètres à l'heure.

L'arrivée de la crue à Pont-Saint-Esprit ayant été moins rapide qu'en 1890, sa pente d'écoulement a été plus faible et les régions en aval de Pont-Saint-Esprit ont été plus inondées qu'il y a dix ans. Alors qu'à Pont-Saint-Esprit, l'inondation a donné 0 m 20 de plus qu'en 1890, elle a donné à Codolet près de 0 m 80 de plus qu'à cette même époque. Par rapport à l'inondation de 1856, celle de 1900 a donné à Pont-Saint-Esprit 0 m 31 de plus de hauteur d'eau que la première, et à Codolet 0 m 41. Il y a lieu toutefois de tenir compte que la forte crue de la Cèze a pu influencer cette fois sur la hauteur atteinte par l'inondation à Codolet.

L'inondation dernière offre cette particularité que, quoique plus forte que celle de 1890, et due comme celle-ci à l'Ardèche, cette dernière rivière n'a atteint à Vallon que la cote de 13 m, alors qu'en 1890, elle avait atteint la cote, beaucoup supérieure, de 17 m 80. On se demande ce qu'aurait été la crue à Pont-Saint-Esprit si, cette fois, l'Ardèche s'était élevée à Vallon au même niveau qu'en 1890. Cette apparente anomalie peut tenir à diverses causes et résulter, soit de ce que la crue d'Ardèche de 1900, qui a duré 16 heures, a fourni un débit beaucoup plus important que celle de 1890, qui n'a duré que 10 heures, soit que la crue de 1900 est arrivée à Pont-Saint-Esprit à un moment où le Rhône était plus haut qu'en 1890 (les renseignements sont insuffisants pour le bien établir), soit enfin que l'appoint des rivières tombant dans le Rhône au-dessus de Bourg-Saint-Andéol a été plus fort en 1900 qu'en 1890 (ce que je n'ai pu vérifier faute de renseignements).

Ainsi qu'on devait s'y attendre, les effets de la dernière inondation sur les ouvrages de défense des territoires ont été désastreux dans la subdivision. Presque tous ont été submergés et partiellement détruits. N'ont résisté que ceux, tels que les digues en aval de Pont-Saint-Esprit rive gauche, et la digue de Mornas, que leurs grandes hauteurs a tenus au-dessus du niveau des eaux. Ou ceux tels que la digue du Lauzon, et celle de Saint-Georges qui, déjà fortement éprouvées en 1890 et en 1896, avaient été en conséquence l'objet de réparations leur permettant de résister efficacement à la submersion. Encore la digue du Lauzon, submergée en partie malgré les 700 mètres de déversoirs qui y ont été créés, a-t-elle été emportée près du pont, sur 90 mètres de longueur.

Les avaries causées par les dernières inondations, qui ont produit plus de 15 brèches et emporté plus de 600 mètres de longueur de digues appelées insubmersibles, et qui en ont détérioré une longueur au moins égale, sont la condamnation d'un système de défense qui doit être reconnu et qualifié des plus dangereux. Ne donnant qu'une sécurité trompeuse, contribuant à élever dans des proportions considérables le niveau des eaux en temps d'inondation, entretenant à une hauteur relativement faible les terrains situés en arrière, alors que ceux situés en avant s'exhaussent continuellement, privant les terres soit-disant ainsi protégées d'un limon très fertilisant, occasionnant enfin de grosses pertes et de grands frais en cas de dommages, les digues insubmersibles doivent cesser d'être employées comme

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



ouvrage de défense et faire place à un système tout différent et plus rationnellement conçu. L'absence de tout système de défense ou l'emploi d'ouvrages très bas convenablement disposés serait ce qui conviendrait le mieux. Mais, en l'état, étant donné l'existence de nombreux ouvrages très saillants sur le sol, il n'y a qu'à empêcher leur développement sur le rétablissement de ceux qui se trouvent détruits, et à les aménager de telle façon, en les perçant de déversoirs ou en les dérasant en digues plongeantes, qu'ils seront le moins préjudiciables aux territoires qu'ils ont pour mission de protéger.

Les principales avaries causées par les dernières inondations aux ouvrages de défense sont les suivantes :

Digue du Lauzon : brèches de 90 mètres de longueur, en aval de la normale 192, couronnement écrêté ou endommagé sur une assez grande longueur aux abords de cette brèche. Les eaux couvrant encore le pied des déversoirs, qui ont tous résisté à l'inondation, n'ont pas permis de se rendre compte des petites dégradations qui ont pu s'y produire.

Digue de Lamiat (partie longeant le Rhône vers la borne 199 et en aval) : 3 brèches de 20, 10 et 10 mètres de longueur. Depuis la formation de la brèche de 1886, qui n'a pas été fermée, cet ouvrage, aujourd'hui ouvert par l'amont et par l'aval, joue un rôle moins important qu'autrefois; aussi les brèches n'y sont pas très sérieuses.

Digue de l'Ile vieille : 4 brèches de 20, 5, 25 et 20 mètres de longueur ; couronnement fortement écrêté sur une grande longueur entre les brèches. Cet ouvrage a beaucoup souffert et aurait infailliblement été détruit si la crue avait été de plus grande durée.

Digue sur la rive gauche du Lez : plusieurs brèches qui n'intéressent pas le Service du Rhône se sont formées dans la partie de cet ouvrage voisine du confluent de cette rivière.

Digue Fermin : 5 brèches de 15, 15, 20, 60 et 100 mètres de longueur, les premières dans la partie transversale de cet ouvrage, la dernière hors d'usage dans sa partie transversale.

Digue de Mornas : des jaillissements non suivis de dégâts se sont encore produits à travers la digue dans la traversée du hameau du Paty.

Digue de Lyman : 2 brèches de 120 et 80 mètres de longueur, situées l'une en amont, l'autre en face de la ferme de Lyman ; avaries très importantes.

Digue du Pavillon : plusieurs brèches peu importantes et couronnement raviné et endommagé sur presque toute la longueur de cet ouvrage. A cause du déversoir amont auquel aboutit cette digue, le rôle de cet ouvrage est peu important, ce qui explique le peu d'importance des avaries qui s'y sont produites.

Digue de Saint-Georges : la partie amont en fer à cheval a eu son couronnement raviné sur un point bas : sa rupture a été imminente. L'ancienne digue, en aval du fer à cheval, aboutissant à la partie amont de la digue plongeante a été écrêtée de 0 m 80 et a failli être emportée, ce qui aurait pu amener la formation d'une brèche à l'origine de la digue plongeante. La risberme de la digue plongeante a été corrodée par-dessous, sur divers points".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

ADV, 3 S 488, Lettre de l'Ingénieur ordinaire au Ministre des Travaux publics sur la crue de septembre 1900 (copie), 1^{er} octobre 1900.

6

Avignon, le 1^{er} octobre 1900

Sont et thaur
L'ingénieur ordinaire
de Rhodan
à Avignon

Monsieur le Ministre des Travaux publics,
à Paris.

Monsieur le Ministre,

Par votre télégramme de ce matin, vous avez bien voulu me demander des renseignements d'urgence sur la crue du Rhône. J'ai l'honneur de vous adresser ces renseignements directement, afin d'éviter une perte de temps que nécessiterait une transmission par l'intermédiaire de Monsieur l'Ingénieur en chef du Service du Rhône, à Lyon.

Une première crue d'Ardèche s'est produite dans la nuit du 27 au 28 septembre: à Vallon, cette rivière a atteint la cote de 9^m,15 le 28 à 2 heures du matin. Le Rhône, qui marquait 11^m30 à l'échelle de Pont St Esprit, s'est élevé rapidement, et a atteint le maximum de 4^m,42 le 28 à 9 heures du matin: mais la baisse a commencé aussitôt, et, à 2 heures du soir, les eaux étaient redescendues à 4^m,07. A Avignon, cette première crue avait atteint 3^m,35, et les eaux étaient stationnaires à cette cote, avec tendance à la baisse, dans l'après midi du 28.

Mais l'Ardèche à Vallon, qui était redescendue à la cote 5^m,60 à midi, reprenait rapidement, et s'élevait jusqu'à la cote 13,80, qui était atteinte à dix heures du soir. Cette nouvelle crue, survenant alors que le Rhône était encore à un niveau assez élevé par suite de la première, faisait rapidement remonter les eaux à Pont St Esprit à 5^m,40 à 8 heures soir, à 6^m,40 à 10 heures soir, et enfin à la cote maxima de 7^m,03 le 29 septembre à 7 heures du matin. La décroissance commençait lentement à cette échelle, et, le même jour à 4 heures du soir, les eaux étaient encore à 6^m,54.

A Avignon, la crue avait repris dans la nuit du 28 au 29, et, le 29, le Rhône marquait 4^m,23 à 7 heures du matin, et 5^m,05 à midi. Dans l'après midi de ce jour, une crue de la Cèze s'est produite, beaucoup plus importante que le plus grande crue ^{connue} antérieure de cette rivière, crue qui a atteint son maximum à

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Bagnols vers 4 heures du soir: l'effet de cette crue a été de ralentir la baisse ~~xxxxxxx~~ en amont du confluent, et d'accélérer la montée des eaux en aval: à Avignon, l'échelle marquait 5,15 à 4 heures du soir, 5,71 à 8 heures, et 6,29 à minuit; la montée continuait dans la matinée du 30, pour atteindre le maximum de 6,94 à 9 heures du matin.

A Beaucaire, la première crue d'Ardèche n'avait donné qu'une hauteur de 4,00 dans l'après midi du 28; la seconde crue renforcée par une crue du Gardon, a fait monter les eaux pendant toute la journée du 29, et le maximum de 7,08 n'a été atteint que le 30 à 5 heures du soir.

Si l'on compare cette crue aux grandes crues antérieures qui se sont produites dans la région, on obtient le tableau ci-dessous:

Dates des crues:	Hauteur atteinte aux échelles de			
	Vallon	Pont St Esprit	Avignon	Beaucaire
Mai 1956	3,00	6,77	7,88	7,95
Novembre 1938	3,00	6,75	6,55	7,84
Septembre 1890	17,80	6,88	5,44	6,04
Novembre 1896	6,30	6,39	6,24	7,00
Septembre 1900	13,30	7,06	6,94	7,08

Les crues de septembre 1890 et septembre 1900 sont exclusivement dues aux rivières de l'Ardèche, et, malgré cette similitude d'origine, on trouve une différence considérable entre les hauteurs ^{atteintes} obtenues à Vallon, et les hauteurs atteintes par le Rhône. Cette différence paraît provenir de ce que l'Ardèche elle-même a subi ^{en 1900} deux fortes crues très voisines, et de ce que la crue de Cèze a été de beaucoup plus élevée en 1900 qu'en 1890.

La crue est actuellement terminée, et la baisse très accentuée: les dernières cotes connues sont les suivantes:

Pont St Esprit, midi:	3,90
Avignon, 2 heures soir:	3,73
Beaucaire, midi: 7 heures en matin	6,74

Pendant cette crue, les orages, qui se sont succédés d'une manière à peu près continue, ont fort gêné le service télégraphiques; et des télégrammes qui s'ont été envoyés de Vallon ont mis jusqu'à dix heures pour arriver au bureau d'Avignon.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

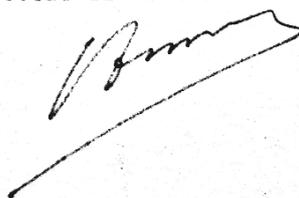
Les villes et villages suivants ont été envahis par les eaux, en totalité ou en partie :

sur la rive droite, Pont St Esprit, St Etienne des Sorts, Codolet, et Comps; sur la rive gauche, Lapalud, Lamotte, Sorgues, et Vallabrègues.

Dans presque toutes les communes riveraines, une partie plus ou moins importante du territoire a été submergée et les dommages éprouvés ont été considérables, spécialement en ce qui concerne les vignes non encore vendangées, les millets à balais, et les betteraves.

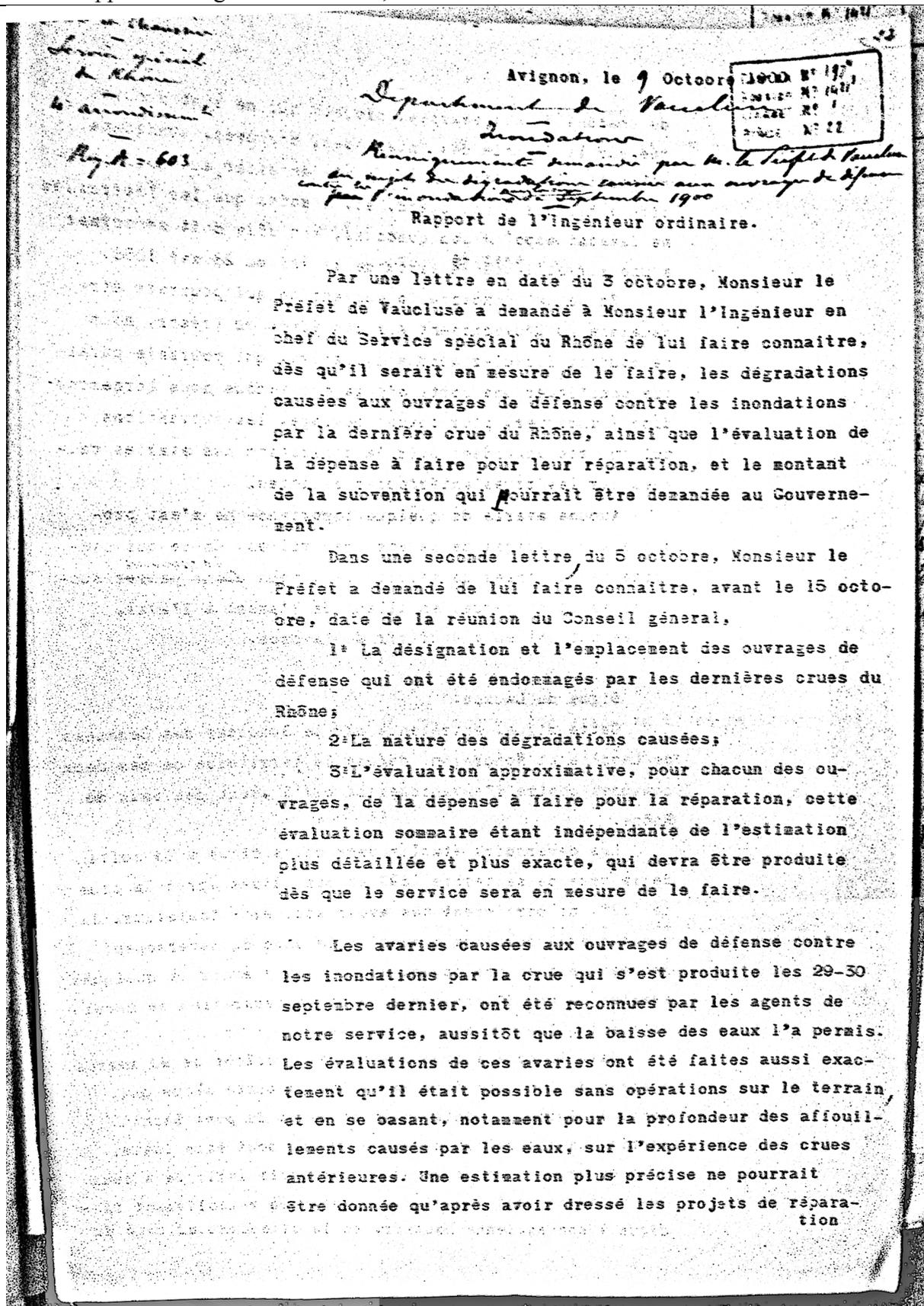
La crue est encore trop récente pour que j'aie pu rassembler les renseignements sur les avaries qu'ont pu subir les ouvrages de défense de villes ou de territoires: ces renseignements feront l'objet d'un rapport ultérieur qui sera transmis par la voie hiérarchique. Je puis toutefois signaler dès à présent qu'une brèche de 30 à 100 mètres de longueur s'est produite, immédiatement en amont du pont St Esprit, dans la digue du Lauzon, qui défend les territoires de Lamotte et de Mondragon; et que les digues privées de Fermin, de Lyman et du Pavillon, dans les communes de Mornas et de ~~W...~~, ont plus ou moins souffert.

L'ingénieur ordinaire
du 4^{ème} arrondissement du service
spécial du Rhône.



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

ADV, 3 S 488, Renseignements demandés par le Préfet de Vaucluse sur la crue de septembre 1900. Rapport de l'Ingénieur ordinaire, 9 octobre 1900.



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

de chacune de ces avaries, projets qui ne sont dressés que sur la demande des intéressés, communes, syndicats ou particuliers. Notre service n'a, en effet, aucune initiative à prendre à cet égard, et, à moins que les intéressés ne fassent appel à son concours, son rôle doit se borner à une surveillance ^{exercée} en vertu de la loi du 28 mai 1858.

En ce qui concerne la subvention qui pourrait être demandée au Gouvernement sur les fonds du Trésor, nous ne pouvons formuler aucune hypothèse, qui pourrait paraître constituer une sorte d'engagement; nous nous bornerons donc à indiquer, pour chaque ouvrage, les subventions qui ont été accordées pour la réparation des avaries causées par les crues antérieures récentes.

Aucune avarie de quelque importance ne s'est produite aux ouvrages de défense des villes. En ce qui concerne les défenses de territoires, nous ~~avons~~ ^{passerons} passer successivement en revue, en allant de l'amont à l'aval, celles qui ont eu à souffrir de la crue.

Digue du Lauzon.

Cette digue, entretenue par le Syndicat des Communes de Lamotte et Mondragon, défend le territoire de ces deux communes contre l'envahissement par l'amont des eaux du Rhône.

Les déversoirs établis dans cette digue à la suite de la crue de septembre 1890 et consolidés après la crue de 1896, ne paraissent pas avoir souffert: toutefois, la cuvette aval destinée à amortir le choc du déversement des eaux est encore noyée, et il peut y avoir là quelques avaries de peu d'importance, dont la réparation ne nécessiterait, ^{en tout cas,} qu'une dépense peu élevée.

Mais la crue a créé une nouvelle brèche de 90 mètres environ de longueur dans la partie de cette digue qui longe le Rhône, immédiatement en amont du pont Saint Esprit. La réparation de cette avarie peut être faite, soit en créant sur ce point un déversoir analogue à ceux qui existent déjà sur la digue, soit en rétablissant la digue à son ancienne hauteur, en la défendant du côté du

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



fleuve par un perré élevé jusqu'à son couronnement. Il appartient à l'Administration supérieure de décider le mode de réparation qui devra être adopté.

Suivant la décision qui sera prise, la dépense sera la suivante:

A-Creation d'un déversoir.

Terrassements.....	7.500f
Maçonneries et enrochements	12.000
A valoir	2.000
Total	21.500f

B-Refection de la digue à son ancien niveau.

Terrassements	10.600f
Perrés maçonnés	5.300
A valoir	2.100
Total	18.000f

Il convient de rappeler que, à la suite de la crue de septembre 1890, l'Administration supérieure s'est opposée à la fermeture pure et simple des brèches au niveau de l'ancien couronnement, et que, pour la création des déversoirs, M. le Ministre des Travaux Publics a accordé au Syndicat une subvention égale au tiers de la dépense. Pareille subvention a été accordée, après la crue de 1896, pour la consolidation de la partie ^{intérieure} de ces déversoirs.

Digues de Lamiat.

Cette digue appartient au propriétaire du domaine de ce nom, situé sur le territoire de la Commune de Mondragon. Des brèches anciennes, remontant à 1836, n'ont pas été fermées dans cet ouvrage, dont le propriétaire a paru ainsi reconnaître l'inutilité et même le danger.

La dernière crue a ouvert dans cette digue trois nouvelles brèches, l'une de 20 mètres, les deux autres de 10 mètres chacune environ, dont la réparation nécessiterait une dépense de 4000f environ.

Depuis 1856, l'Etat n'est jamais intervenu dans les réparations qui ont pu être nécessaires à cet ouvrage.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Digue de l'île Vieille.

Cet ouvrage, situé en aval du domaine de Lamiat, également sur le territoire de Mondragon, appartient aussi à des particuliers.

La crue y a ^{ouvert} quatre brèches, ayant respectivement 20, 5, 25 et 20 mètres environ, et a écréte le couronnement sur une assez grande longueur. La réparation de ces avaries entraînerait une dépense d'environ 7000f.

Comme pour la digue de Lamiat, l'Etat n'est plus intervenu dans les travaux de réparations de cet ouvrage depuis 1958.

Digue Fermin.

Cette digue, située dans la Commune de Mornas, appartient à plusieurs propriétaires. Elle comprend une partie transversale à la vallée, longeant le vallat des Combes, et venant rejoindre le Rhône près du domaine du Cabaret Neuf, et une partie longitudinale, se reliant à l'aval à la digue de la Plantade.

La partie transversale a quatre brèches, de 15, 15, 20 et 60 mètres environ de longueur. La partie longitudinale a une brèche de 100 mètres environ. La réparation de ces avaries nécessiterait une dépense de 18.000 à 20.000 francs.

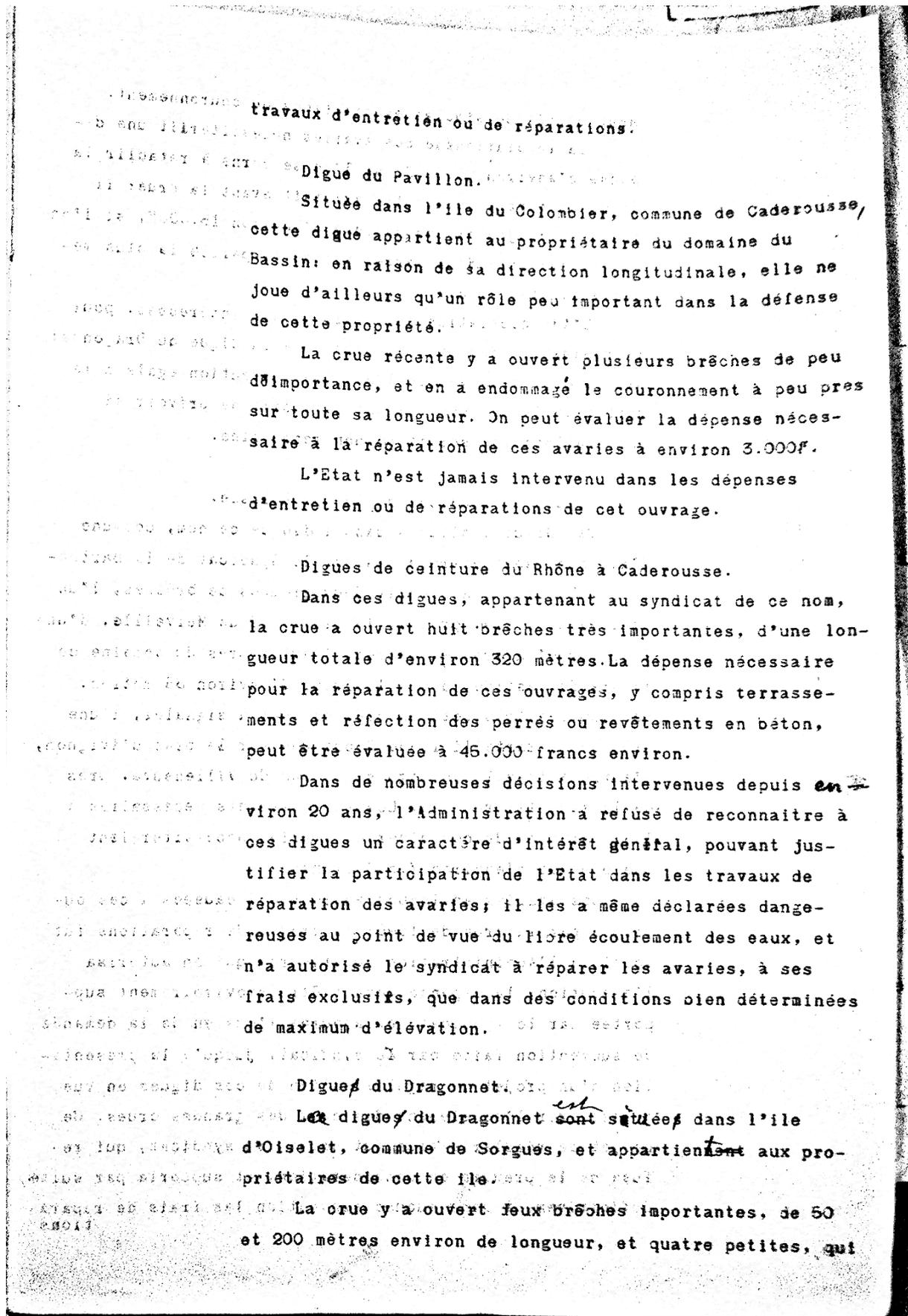
L'Etat s'est toujours désintéressé de l'entretien de cette digue, plutôt dangereuse qu'utile en cas d'inondation; et, dans leur intérêt même, il convient de ne pas encourager les propriétaires à réparer cet ouvrage.

Digue de Lyman.

Cette digue fait suite aux ouvrages de défense du syndicat de Mornas, et appartient au propriétaire de la ferme de Lyman. La crue récente y a ouvert deux brèches importantes, ayant respectivement 120 et 80 mètres environ de longueur, dont la réparation nécessiterait une dépense d'environ 20.000f.

Comme pour les ouvrages précédents, depuis 1856, l'Etat n'est jamais intervenu dans les dépenses des

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

sont plutôt de simples excoirations du couronnement.

La réparation de ces avaries nécessiterait une dépense d'environ 20.000F, si l'on se borne à rétablir la digue en terre, comme elle existait avant la crue: il faudrait y ajouter une dépense d'environ 15.000F, si l'on voulait revêtir d'un perré maçonné la partie la plus menacée par les crues.

L'Administration avait alloué aux intéressés, pour la réparation des avaries causées à la digue du Dragonnet par la crue de novembre 1996, une subvention égale à la moitié de la dépense: il est difficile de prévoir si cette allocation serait ou non renouvelée.

Digues du Syndicat de la Barthelasse.

Ces digues, situées dans l'île de ce nom, commune d'Avignon, sont entretenues par le Syndicat de la Barthelasse. La crue y a produit deux groupes de brèches, l'un en tête de l'île, près de la propriété de Merveille, d'une longueur d'environ 45 mètres, l'autre près du domaine de la Grande Bastide, d'une longueur d'environ 65 mètres. Deux autres très-petites brèches sont à signaler, l'une près de la martellière de Rochegude sur le bras d'Avignon, l'autre à l'aval des digues du bras de Villeneuve, près de la martellière Graa. Les terrassements nécessaires à la réparation de ces diverses avaries nécessiteraient une dépense d'environ 7.500 francs.

Des avaries analogues avaient été causées à ces ouvrages par la crue de 1998: le projet de réparations fut soumis à l'Administration supérieure, qui en autorisa l'exécution, la dépense devant être provisoirement supportée par le syndicat, et ajourna l'examen de la demande de subvention faite par le syndicat, jusqu'à la présentation d'un projet de régularisation de ces digues en vue d'améliorer l'écoulement des eaux des grandes crues. Ce projet de régularisation fut soumis au syndicat, qui refusa de le prendre en considération, et supporta, par suite, définitivement sans aucune subvention les frais de réparations

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

des avaries.

Digue de Courtine.

Cette digue, située à l'aval du territoire d'Avignon, appartient au syndicat de Courtine.

La crue y a ouvert, près de son extrémité amont, une petite brèche peu profonde, d'environ 15 mètres de longueur, dont la réparation ne nécessitera pas une dépense supérieure à 450 francs environ.

Nous n'avons pas connaissance que, depuis de longues années, l'Etat soit intervenu dans les réparations qui ont pu être nécessaires aux digues du Rhône au syndicat de Courtine.

Tels sont les renseignements sur les avaries causées aux ouvrages de défense situés dans le département de Vaucluse par la crue récente du Rhône, que nous proposons de transmettre à Monsieur le Préfet, en réponse à ses lettres des 3 et 5 octobre dernier.

L'Ingénieur ordinaire,



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

ADBR, 6 S 677, Hauteur des eaux du Rhône à Arles, 1875-1903.

29 septembre 1900 : Le Rhône atteint la cote de 3,16 m le matin, 3,50 m le midi et 3,80 m le soir à l'échelle de l'écluse d'Arles.

30 septembre : 4,43 m le matin, 4,70 m le midi, 4,86 m le soir.

1^{er} octobre : 4,82 m le matin, 4,58 m le midi, 4,25 m le soir.

ADV, 3 S 76 : Hauteurs du Rhône

29 septembre 1900 : Le Rhône atteint la cote de 4,50 m le matin, 5,05 m le midi et 5,70 m le soir à l'échelle de Beaucaire.

30 septembre : 6,65 m le matin, 6,88 m le midi, 7,08 m le soir.

1^{er} octobre : 6,74 m le matin, 6,20 m le midi, 5,29 m le soir.

2 octobre : 3,42 m le matin, 3,26 m le midi, 3,12 m le soir.

3 octobre 1900 : Le Rhône atteint la cote de 4,22 m le matin, 4,75 m le midi et 4,95 m le soir à l'échelle de Beaucaire.

4 octobre : 4,68 m le matin, 4,37 m le midi, 4,12 m le soir.

PARDE, Maurice, *Le régime du Rhône*, t. III, Lyon, Géocarrefour, 2004, p. 674.

29 septembre 1900 : 7,69 m à Roquemaure à 22h.

30 septembre 1900 : 7,31 m à Aramon à 13h., 4,89 m à Arles à 21h.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur